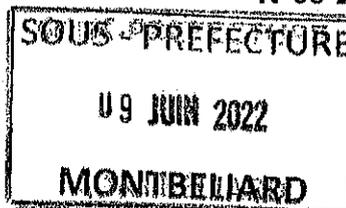


DÉPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE
COMMUNE DE BIEF (25190)

N°08-22



OBJET
Publicité des actes réglementaires

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 24 mai 2022

Nombre de conseillers

en exercice	11
présents	9
votants	10
Procuration :	1
Absents excusés	2
exclus	0

Date de convocation :
30/04/2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-quatre mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de BIEF (Doubs), s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M PANTEL Alexandre, Maire.

Présents : Mme KOLB Jacqueline, Mr PANTEL Alexandre, Mr, ROMAIN Thierry, Mr ROGNON Hubert, Mr BEAUFILS Michel, Mr ROGNON Julien, PARENT Philippe, BALLIOT Dominique, BELOT Philippe

Procuration : Mme CUENOT Eliane donne procuration à Mme KOLB Jacqueline

Absents excusés : Mr COLSON Jean-Christophe et Mme CUENOT Eliane

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Mr PANTEL Alexandre

Objet : Publicité des actes réglementaires

08-22 :

Vu le décret 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à Compter du 1^{er} juillet 2022 toutes les communes devront publier électroniquement les actes réglementaires. Cependant par délibération les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir leur mode de publicité applicable sur la commune.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal décide de procéder à la publicité des actes réglementaires par voie d'affichage.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
PANTEL Alexandre